

## Les modalités de collecte

### Conditionnement

Tous les déchets présentés à la collecte en porte à porte doivent impérativement être conditionnés dans des sacs prévus à cet effet.

Tous déchets présentés en vrac (sans sac) dans un bac sont susceptibles de ne pas être collectés.

### Jours fériés

Les collectes sont maintenues sauf pour le 1er Janvier, 1er Mai et 25 Décembre où elles sont reportées.

Les sacs poubelles sont disponibles dans vos mairies (hors L'Aigle) ou en déchèteries.

Nous organisons des **distributions de sacs** grand public deux fois dans l'année (Avril - octobre) sur la ville de L'Aigle.

### Jours et horaires de collecte

Les horaires de passages des camions de collecte varient selon les aléas (travaux, panne...), et afin d'éviter tout problème, les usagers doivent sortir les déchets avant 6h45.

**Les sacs refusés à la collecte doivent être retirés de la voie publique, ils sont strictement interdits en déchèterie**

**Attention, modification des tournées d'été, elles seront du 15 juin au 15 septembre 2025.**

### Les dépôts sauvages

Les dépôts des déchets sur la voie publique ou les sacs sortis après le passage du camion de collecte est strictement interdit.

Dans le cas de présentation des sacs dans des bacs, le contenant doit être retiré de la voie publique au plus tard à 21h00 le soir même de la collecte.



## Les déchèteries

Attention, nouvelles consignes de tri sur nos déchèteries.

N'hésitez pas à demander des renseignements aux gardiens de déchèterie, vous pouvez aussi vous référer à notre guide de tri ou à notre site internet.

\*Le dépôt d'amiante liée est gratuit à la déchèterie de Saint-Ouen-sur-Iton, seulement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Pour les grosses quantités, veuillez prévenir avant votre passage.

## La ressourcerie R.E.P.A.I.R

### Vous souhaitez faire un don ?

Déposez vos objets directement à la Ressourcerie ou également à la déchèterie.

Z.I N°1 de L'Aigle Secteur Est

Rue Robert Cassou

02 77 64 52 64

## Les caractérisations

Une caractérisation consiste à analyser un échantillon de déchets prélevés sur une collecte des sacs jaunes et conteneur de tri emballages. Cette analyse, à laquelle nous assistons a lieu une à deux fois par mois au centre de tri de Guichainville.

L'agent du centre de tri prélève environ 40 kg d'emballages. Ces déchets sont ensuite emmenés en salle de caractérisation, sur une table de tri et sont séparés manuellement par l'agent. **Le taux d'erreurs de refus pénalise financièrement la collectivité.**

Ces caractérisations permettent de cibler les erreurs de tri et de mieux communiquer auprès des usagers pour une compréhension optimale des consignes du tri, afin de diminuer les refus.

